



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Genève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

Conseil d'établissement

Séance ordinaire du mercredi 5 juin 2024
Rencontre en présentiel
18h – Restaurant Le toit rouge – Ste-Anne-de-la-Pérade

Procès-verbal

Versant-de-la-Batiscan

Sont présents :

Josiane Baril (parent)
Kim Pellerin (parent)
Émilie Pinard (parent)
Mélanie Godin (présidente)
Marc-Antoine Fillion (enseignant)
Marie-Claude Toutant (enseignante)
Marie-Lou Fontaine (enseignante)
Émilie Labissonnière (T.E.S.)
Martine Lavergne (service de garde)
Aurore Yerly (directrice adjointe)
Ginette Lahaie (directrice)

Sont absents :

Nathalie Gravel (enseignante)
Annie Héon (enseignante)
Éliane Trudel (T.E.S.)

De la Solidarité

Marie-Ève Caron (parent)
Charlie Levac (parent)
Julie Massy (parent)
Karine Nobert (présidente)
Nathalie Cossette (enseignante)
Stéphanie Leduc (enseignante)
Céline Dessureault (communauté)
Martine Lavergne (service de garde)
Aurore Yerly (directrice adjointe)
Ginette Lahaie (directrice)

Laurie Hémond (professionnelle)



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

1. **Ouverture de la séance et vérification du quorum**

L'ouverture de la séance se fait à 18h11.

Madame Ginette Lahaie souhaite la bienvenue aux membres et elle constate qu'il y a quorum. Madame Marie-Andrée Biron, qui sera la nouvelle directrice pour l'année 2024-2025, se présente aux membres.

2. **Questions du public**

Aucune question.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CÉ : 2023-24/42

CONSIDÉRANT que madame Ginette Lahaie, directrice, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 5 juin 2024;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement des écoles du Versant-de-la-Batiscan et de la Solidarité;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josiane Baril (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et dont une copie est versée aux documents du conseil d'établissement pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Julie Massy (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et dont une copie est versée aux documents du conseil d'établissement pour en faire partie intégrante.

4. **Adoption du procès-verbal du 15 avril 2024**

CÉ : 2023-24/43

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la LIP, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2024, au moins 7 jours avant la tenue de la présente séance;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josiane Baril (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2024, tel que déposé en annexe au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nathalie Cossette (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2024, tel que déposé en annexe du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

5. **Suivi du dernier procès-verbal**

7. Photos scolaires 2024-2025

Madame Aurore Yerly informe les membres des dates réservées pour les photos scolaires avec la compagnie ABC Photos. Pour l'école du Versant-de-la-Batiscan ce sera le 11 ou 12 septembre 2024 et pour l'école de la Solidarité ce sera le 11 ou 12 septembre 2024. Deux parents bénévoles seront demandés pour le bon déroulement des photos.

6. **Correspondance** (courrier adressé au C.É.)

Une deuxième invitation a été reçue pour l'immersion des métiers spécialisés.

7. **Information de la direction**

Madame Lahaie informe les membres de l'organisation scolaire confirmée pour l'année 2024-2025.

École du Versant-de-la-Batiscan :

NIVEAU	NOMBRE DE CLASSE
Maternelle 4 ans	1
Maternelle 4-5 ans	1
1 ^{re} année	1
2 ^e année	2
3 ^e année	1
4 ^e année	1
5 ^e année	1

École de la Solidarité :

NIVEAU	NOMBRE DE CLASSE
Maternelle 4 ans	1
Maternelle 5 ans	2
1 ^{re} -2 ^e année	1
2 ^e année	1
3 ^e année	1
4 ^e année	1
5 ^e année	1
Classe CARE	1



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

8.

Sujets de discussion

a) Formation des membres du conseil d'établissement

Madame Lahaie fait un retour avec les membres sur les sujets suivants :

- Plan de lutte contre l'intimidation (capsule)
- Frais scolaires (capsule)

CÉ : 2023-24/44

CONSIDÉRANT que le MEQ demande de favoriser la participation de tous les membres du conseil d'établissement à une première séance de formation afin de bien connaître leurs rôles et responsabilités ;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mélanie Godin (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité, d'adopter que les membres du conseil d'établissement, suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat, suivent la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nathalie Cossette (**De la Solidarité**) et résolu à l'unanimité, d'adopter que les membres du conseil d'établissement, suivant leur entrée en fonction pour un premier mandat, suivent la formation à l'intention des membres des conseils d'établissement élaborée par le ministre conformément au deuxième alinéa de l'article 459.5.

b) Dates des rencontres 2024-2025 et Assemblée générale

Madame Lahaie présente le calendrier des dates importantes pour l'année 2024-2025 et elle propose des dates pour l'assemblée générale des deux écoles, soit le 4 septembre 2024 pour l'école de la Solidarité et le 11 septembre 2024 pour l'école du Versant-de-la-Batiscan.

CÉ : 2023-24/45

CONSIDÉRANT les dates proposées par madame Lahaie;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Kim Pellerin (**Versant-de-la-Batiscan**), d'adopter à l'unanimité le calendrier des dates importantes et que l'assemblée générale 2024-2025 pour l'école du Versant-de-la-Batiscan soit le 11 septembre 2024, à 18h30 à l'école St-Gabriel.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Karine Nobert (**de la Solidarité**), d'adopter à l'unanimité le calendrier des dates importantes que l'assemblée générale 2024-2025 pour l'école de la Solidarité soit le 4 septembre 2024, à 18h30.



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

c) Cahiers d'exercices et fournitures scolaires 2023-2024

Madame Lahaie présente aux membres les listes de cahiers d'activités et de fournitures scolaires pour l'année 2024-2025. Les frais à charger pour les cahiers d'activités de la 1^{re} année dépassent de 5,50\$. Madame Lahaie explique les raisons du dépassement et elle demande aux membres s'ils acceptent d'augmenter les frais de 5,50\$ pour la 1^{re} année.

CÉ : 2023-24/46

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 77.1 et dans le respect de l'article 7, 2e et 3e paragraphes de la Loi sur l'instruction publique (LIP), madame Lahaie doit proposer à son conseil d'établissement pour approbation, les listes de fournitures scolaires et des cahiers d'activités requis par l'école;

CONSIDÉRANT les balises transmises par le MEES concernant les fournitures scolaires et les cahiers d'activités;

CONSIDÉRANT que les projets de listes de fournitures scolaires et des cahiers d'activités proposés par madame la directrice ont été élaborés avec la participation des enseignants;

CONSIDÉRANT que madame Lahaie demande une augmentation de 5,50\$ aux frais des cahiers d'exercices des 1^{re} année de l'école de la Solidarité;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josiane Baril (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité d'approuver les listes de fournitures scolaires et des cahiers d'activités qui seront à la charge des parents des élèves de l'école du Versant-de-la-Batiscan pour l'année scolaire 2024-2025, dont les copies sont versées en annexes au présent procès-verbal et de mandater madame la directrice pour qu'elle achemine les listes appropriées aux parents des élèves après s'être assuré qu'elles respectent les balises ministérielles.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Martine Lavergne (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité d'approuver les listes de fournitures scolaires et des cahiers d'activités qui seront à la charge des parents des élèves de l'école de la Solidarité pour l'année scolaire 2024-2025 et d'augmenter les frais des cahiers d'exercices des élèves de 1^{re} année de 5,50\$, dont les copies sont versées en annexes au présent procès-verbal et de mandater madame la directrice pour qu'elle achemine les listes appropriées aux parents des élèves après s'être assuré qu'elles respectent les balises ministérielles.

d) Code de vie 2024-2025

Le code de vie des écoles du Versant-de-la-Batiscan et De la Solidarité pour l'année scolaire 2024-2025 est présenté aux membres du conseil d'établissement. La page des



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

devoirs et leçons sera ajoutée au code de vie car elle paraissait seulement dans l'agenda. Il sera aussi ajouté comme information que les objets sensoriels seront acceptés seulement s'il est indiqué au plan d'intervention de l'élève qu'il doit avoir ce genre d'objet ou si une entente est convenue entre l'enseignant et le parent.

CÉ : 2023-24/47

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 76 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), le conseil d'établissement de l'école du Versant-de-la-Batiscan et de l'école de la Solidarité doit approuver les règles de conduite et les mesures de sécurité contenues dans le code de vie des écoles, proposées par madame Lahaie;

CONSIDÉRANT la recommandation qui a été faite à la direction de notre école, par un sous-comité du conseil chargé de réviser le code de vie actuellement en vigueur;

CONSIDÉRANT que la proposition de la direction a été élaborée avec la participation du personnel de l'école (Cf. l'art. 77 de la LIP);



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Kim Pellerin (**Versant-de-la-Batiscan**), d'adopter, conformément à l'article 76.1er paragraphe. de la LIP, le code de vie 2024-2025 de l'école du Versant-de-la-Batiscan, tel que proposé par madame Lahaie, dont une copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Julie Massy (**De la Solidarité**), d'adopter, conformément à l'article 76.1er paragraphe. de la LIP, le code de vie 2024-2025 de l'école de l'école de la Solidarité, tel que proposé par madame Lahaie, dont une copie est versée en annexe au procès-verbal pour en faire partie intégrante;

e) **Projet éducatif 2023-2027 (sondage élèves DLS)**

Madame Lahaie présente le projet éducatif 2023-2027 pour chacune des écoles.

CÉ : 2023-24/48

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 74 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement a dressé un portrait de la situation de l'école par sondage et consultation auprès de sa communauté, par analyse des résultats des élèves pour relever les forces, les défis et les enjeux de l'école;

CONSIDÉRANT que l'article 36 de la Loi sur l'instruction publique stipule que l'école réalise sa mission dans le cadre d'un projet éducatif ;

CONSIDÉRANT que le projet éducatif tient compte du plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 75 de la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement doit approuver le projet éducatif de l'école;





École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Josiane Baril (**Versant-de-la-Batiscan**) d'adopter le projet éducatif 2023-2027 tel que présenté et dont une copie est versée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nathalie Cossette (**De la Solidarité**) d'adopter le projet éducatif 2023-2027 tel que présenté et dont une copie est versée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

f) Rapport annuel du conseil d'établissement

Madame Lahaie présente le rapport annuel du projet éducatif aux membres du conseil d'établissement.

CÉ : 2023-24/49

CONSIDÉRANT que l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le conseil d'établissement prépare et adopte le rapport annuel;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mélanie Godin (**Versant-de-la-Batiscan**), d'adopter le rapport annuel de l'année scolaire 2023-2024 tel que présenté et dont une copie est versée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Julie Massy (**de la Solidarité**), d'adopter le rapport annuel de l'année scolaire 2023-2024 tel que présenté et dont une copie est versée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

g) Budget initial 2024-2025 (résolution)

Madame Lahaie explique la répartition du budget pour 2024-2025 en précisant que d'autres montants s'ajouteront à l'automne prochain.

CÉ : 2023-24/50

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur l'instruction publique, le conseil d'établissement de l'école du Versant-de-la-Batiscan et de l'école de la Solidarité doit adopter et transmettre au centre de services scolaire du Chemin-du-Roy son budget de fonctionnement et d'investissement pour l'année scolaire 2024-2025;

CONSIDÉRANT les crédits alloués à l'école par le centre de services scolaire à ce jour;

CONSIDÉRANT les données financières prévues pour les fonds propres à l'établissement;

CONSIDÉRANT que le budget prévoit l'équilibre entre les revenus et les dépenses;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de l'école;





École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Lou Fontaine (**Versant-de-la-Batiscan**), que le budget 2024-2025 de l'école du Versant-de-la-Batiscan soit adopté et transmis au centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dans l'état et la forme qu'il a été présenté et dont une copie est annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Ève Caron (**de la Solidarité**), membre du Conseil d'établissement, que le budget 2024-2025 de l'école de la Solidarité soit adopté et transmis au centre de services scolaire du Chemin-du-Roy dans l'état et la forme qu'il a été présenté et dont une copie est annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

h) Fonds à destination spéciale VB et DLS

Madame Lahaie présente aux membres les résolutions des fonds à destination spéciale pour les deux écoles.

École du Versant-de-la-Batiscan

CÉ : 2023-24/51
(VB)

CONSIDÉRANT les sommes amassées en conformité de l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT ces sommes sollicitées et reçues par le conseil d'établissement au nom du centre de services scolaire qui proviennent de toute personne ou organisme public ou privé et servent à soutenir financièrement les activités des établissements;

CONSIDÉRANT les différentes résolutions adoptées par le conseil d'établissement tel que stipulé à l'annexe;

CONSIDÉRANT les revenus supérieurs aux dépenses, les sommes doivent être affectées à ce qui est prévu selon l'annexe;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction d'école;



EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par madame Kim Pellerin (**Versant-de-la-Batiscan**) de procéder aux transferts des soldes non utilisés en 2023-2024 vers un fonds à destination spéciale en 2024-2025, selon les projets prévus à l'annexe, lesquels pourront être utilisés dans l'année de réalisation des projets ainsi que de procéder aux transferts des montants des fonds à destination spéciale pour assumer les dépenses des projets y étant retirés.



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

École de la Solidarité

CÉ : 2023-24/51
(DLS)

CONSIDÉRANT les sommes amassées en conformité de l'article 94 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT ces sommes sollicitées et reçues par le conseil d'établissement au nom du centre de services scolaire qui proviennent de toute personne ou organisme public ou privé et servent à soutenir financièrement les activités des établissements;

CONSIDÉRANT les différentes résolutions adoptées par le conseil d'établissement comme stipulé à l'annexe;

CONSIDÉRANT les revenus supérieurs aux dépenses, les sommes doivent être affectées à ce qui est prévu selon l'annexe;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction d'école;



EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par madame Karine Nobert (**De la Solidarité**) de procéder aux transferts des soldes non utilisés en 2023-2024 vers un fonds à destination spéciale en 2024-2025, selon les projets prévus à l'annexe, lesquels pourront être utilisés dans l'année de réalisation des projets ainsi que de procéder aux transferts des montants des fonds à destination spéciale pour assumer les dépenses des projets y étant retirés.

i) Spectacle de fin d'année

Madame Lahaie explique aux membres que malheureusement, cette année, il ne sera pas possible de faire un spectacle de fin d'année. Monsieur Alexandre, l'enseignant en musique, a été blessé à la main dernièrement. Ce malheureux accident a obligé M. Alexandre à s'absenter et bien que ce soit pour une courte période, un temps précieux de cours a été perdu.

De plus, cette blessure qui demande un certain temps de guérison fait en sorte qu'il est vraiment plus difficile pour monsieur Alexandre d'accompagner les élèves au piano. Il faut dire que les pièces cette année étaient des compositions des élèves, il n'est donc pas possible d'utiliser du matériel existant.

Monsieur Alexandre en a informé les élèves lors de ses cours. En mode solution et afin que les élèves gardent tout de même un souvenir de leur travail, monsieur Alexandre regarde avec les élèves la possibilité de produire une captation audio souvenir de leur pièce individuelle.



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

j) Résumé des normes et modalités

Madame Lahaie présente les documents des normes et modalités aux membres.

CÉ : 2023-24/52

CONSIDÉRANT que madame Lahaie a présenté le résumé des normes et modalités aux membres;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mélanie Godin (**Versant-de-la-Batiscan**), d'approuver à l'unanimité le résumé des normes et modalités dont une copie est annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Ève Caron (**de la Solidarité**), d'approuver à l'unanimité le résumé des normes et modalités dont une copie est annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

k) Entrée progressive au préscolaire

Madame Lahaie présente le document d'entrée progressive au préscolaire. Selon les normes, l'entrée progressive se fera sur 6 jours.

CÉ : 2023-24/53

CONSIDÉRANT que madame Lahaie a présenté le document d'entrée progressive au préscolaire;

CONSIDÉRANT l'article 84 de la Loi de l'instruction publique;

CONSIDÉRANT les articles 16, 17 et 18.1 du Régime pédagogique;

CONSIDÉRANT les pratiques en vigueur dans le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy;

CONSIDÉRANT l'annexe II de la convention collective des enseignants;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Kim Pellerin (**Versant-de-la-Batiscan**), d'approuver à l'unanimité le document d'entrée progressive dont une copie est annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Julie Massy (**de la Solidarité**), d'approuver à l'unanimité le document d'entrée progressive dont une copie est annexée au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

I) Parc école VB

Madame Marie-Claude Toutant présente le projet de classe extérieure aux membres. Cette classe extérieure pourra être utilisée 12 mois par année. Des campagnes de financement ont été organisées pour financer le projet et un montant de 11 000\$ a été amassé. Le mobilier acheté sera d'excellente qualité, résistant au vandalisme et durable. Il y aura des bancs (11 160\$), un tableau fixe (4 975\$) et une toile d'ombrage (18 950\$) dans le style de l'Agora de Saint-Narcisse.

En début d'année scolaire 2024-2025, une nouvelle campagne de financement sera organisée pour amasser des profits supplémentaires.

9. Information du service de garde

Les horaires des éducateurs et éducatrices seront réorganisés de façon à ce qu'ils puissent avoir des horaires sans coupure. Du soutien à la classe et des surveillances seront ajoutés à leur horaire.

10. Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents

Le 11 juin, Julie Massy assistera à la rencontre et elle enverra un courriel aux membres par la suite.

11. Affaires diverses

Le départ à la retraite de madame Ginette est souligné par les membres. Merci madame Ginette pour votre dévouement et votre excellent travail.

12. Date et lieu de la prochaine séance

La première séance du conseil d'établissement de l'année 2024-2025 aura lieu le 9 octobre 2024. Le lieu sera décidé à l'assemblée générale.



École de la Solidarité
364, rue du Collège
Saint-Narcisse, Qc.
G0X 2Y0
Téléphone : 819 840-4312
Télécopieur : 418 328-4081



Pavillon Saint-Charles
91, rue de l'Église
Sainte-Geneviève-de-Batiscan, Qc.
G0X 2R0
Téléphone : 819-840-4314
Télécopieur : 418-362-2031

Pavillon Saint-Gabriel
1385, rue Principale
Saint-Stanislas, Qc.
G0X 3E0
Téléphone : 819-840-4311
Télécopieur : 418-328-3416

13.

Levée de l'assemblée

CÉ : 2023-24/54

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé ;



EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Mélanie Godin (**Versant-de-la-Batiscan**) de clore l'assemblée à 21h.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Julie Massy (**de la Solidarité**) de clore l'assemblée à 21h.

Mélanie Godin
Présidente (VB)

Ginette Lahaie
Directrice

Karine Nobert
Présidente (DLS)